

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le 1 et le 15 de Chaque Mois.

VOL. I.

1 NOVEMBRE, 1902.

No. 15

SOMMAIRE :—Lettre de Mgr Taché. Visites de S. G. Mgr l'Archevêque. La Question des Ecoles au Manitoba. Statistique des Ordres Religieux. Ding! Dang!

MONSEIGNEUR TACHE.

(Suite)

(Suite et fin de cette lettre)

VIII.—DEUXIÈME LETTRE DU FRÈRE TACHÉ À SA MÈRE DEPUIS
SON ARRIVÉE A LA RIVIÈRE ROUGE.

Saint-Boniface de la Rivière Rouge,
26 décembre, 1845.

Bonne Maman,

28 au soir.—J'arrive du Cheval Blanc frais et dispos. J'ai chanté *une très belle messe* et fait pleuvoir sur mes auditeurs les flots de mon éloquence. C'était mon début dans la carrière oratoire, tout le monde en a bâillé d'une sainte admiration. Suivant

toute probabilité, mon sort est à peu près fixé pour l'année prochaine. Monseigneur se propose d'établir une mission à l'Ile à la Crosse (à peu près à 300 lieues d'ici). Je suis désigné pour ce poste avec le bon M. Laffèche. Il y a là des sauvages montagnais qui ont été visités par M. Thibault, l'été dernier, et qui paraissent très bien disposés. Il y a donc l'espoir de faire connaître Dieu dans un endroit où il a été méconnu jusqu'à présent. M. Laffèche partira au mois de mars et j'irai le rejoindre au mois de juin.

C'est l'époque de l'arrivée du Gouverneur ; c'est pourquoi j'ose me flatter que vous profiterez de cette occasion pour m'écrire, car je serais parti à l'arrivée des autres canots et il n'y aura d'occasions que l'hiver prochain. Outre des lettres bien remplies (sans papier blanc) je vous prie de m'envoyer encore des lunettes et aussi *une bonne paire de rasoirs*. Les miens n'en peuvent plus, et quand on est seul sur un lac ou dans les bois, on a besoin de bons instruments. Louis pourra encore s'adresser à M. Hopkins, le secrétaire du Gouverneur. Je dis *encore*, car je pense qu'il l'a déjà vu pour profiter de l'expresse de l'hiver.

J'aurais bien désiré écrire à mon oncle, à Louis et autres ; mais il faut payer ici les lettres, et la mission n'est pas assez riche pour que je lui impose cette dépense ; j'espère que l'on voudra bien m'excuser et croire à ma bonne volonté. Je prie Louis de faire mes excuses à ceux de mes amis qui se plaindraient de ce que je ne leur écris pas. Les braves gens, s'ils voyaient mon cœur, comprendraient de suite qu'il n'y a pas de ma faute.

Présentez, s'il vous plaît, à tous les membres de la famille, l'expression de l'attachement que vous savez que je leur porte ; la distance ne fait rien aux sentiments, et je vous aime d'autant plus vivement que je suis plus loin. N'oubliez pas non plus, s'il vous plaît, le respectable et bon M. Pepin, ainsi que toutes les personnes que vous savez m'être chères. Je charge Louis de donner de mes nouvelles à nos parents de Québec. Quant à mon oncle, je ne saurais trop lui répéter que ses bontés pour nous sont écrites dans

mon cœur en caractères ineffaçables. J'espère que la bonne vieille tante se porte bien et qu'elle vivra assez pour me voir quand j'irai en Canada. Si nous avons besoin ici de notaires publics ou privés, j'inviterais bien ce pauvre Louis à venir établir ici son bureau ; mais malheureusement le pays n'est pas calculé pour sa profession. J'espère qu'en revanche il fait merveille à Belœil et qu'il se dispose déjà à attirer sur lui la bénédiction qui tombe avec tant d'abondance sur la bonne cousine Charlotte. J'aimerais bien à fumer une pipe ou même deux avec ce pauvre Pierre. Il me semble aussi que si j'étais petit oiseau, je partirais quelqu'un de ces jours de grand matin pour aller passer une petite soirée à Boucherville. Je vous dirais, ce me semble, mille choses que je suis obligé de vous taire, parce que ma lettre s'en va bientôt pleine. Encore une fois, bonne maman, mille et mille choses de ma part à tous les bons parents et amis ; je pense souvent à vous tous. Ménagez bien votre santé ; puis donnez-m'en des nouvelles le plus souvent possible.

Voici le jour de l'an ; votre cœur franchira facilement l'espace qui nous sépare. Vous élèverez, bonne mère, des mains suppliantes vers le ciel, pour le prier de répandre ses plus abondantes bénédictions sur votre plus jeune fils. Dieu lui a fait la grâce d'être missionnaire, priez-Le qu'Il le rende digne d'une si sublime vocation. Ne vous affligez pas trop de notre séparation ; c'est Dieu qui le veut, puis je suis content, très content de mon sort ; il y a tant de bien à faire dans ces vastes contrées.

D'ailleurs, il n'y a pas de misère à avoir. On sait si bien voyager dans ces pays-ci et on évite par ce talent tout ce qui pourrait paraître pénible à ceux qui ignorent toutes nos ressources. Par exemple, coucher dehors en hiver paraît une chose bien pénible, et cependant, rien de plus agréable : les voyageurs préfèrent les campements de l'hiver à ceux d'été. Ainsi, ne vous inquiétez pas de moi, je ne suis point du tout à plaindre. Nous sommes ici dans l'abondance et encore une fois je suis très content de mon sort.

Je n'ai pas encore eu le temps de travailler à mon journal ; d'ailleurs, je ne pourrai pas vous l'envoyer cet hiver, ce sera pour l'été prochain.

Je vous ai écrit quinze jours après notre arrivée ; j'espère que vous avez reçu cette lettre : je vous y donnais plusieurs détails, ce me semble, intéressants. Je vous prie de me mentionner dans vos lettres toutes celles que vous avez reçues de moi. Nous avons la perspective que les occasions deviendront beaucoup plus fréquentes : il s'établit beaucoup de rapports avec les Etats-Unis, ce qui me donnera le plaisir de vous écrire plus souvent.

Vous voyez que dans cette lettre je n'ai pas perdu d'espace (1), je vous engage à en faire autant et à entasser dans vos lettres tout ce qu'elles peuvent contenir ; puis par les canots on a l'avantage de ne rien payer.

Force m'est de cesser. Bonne maman, il m'en coûte ; il m'est si doux de m'entretenir avec vous.

Ménagez bien votre santé. Priez et faites prier à mon intention. Dites à tous mes parents et amis que je les aime beaucoup. Ecrivez-moi, vous, mon oncle, Louis, et d'autres encore ; donnez-moi, s'il vous plait, beaucoup de détails sur les différents membres de la famille, surtout sur ceux que vous savez m'intéresser davantage. Vous savez que je n'oublie pas la famille de mon oncle Rouville.

Adieu, bonne et tendre mère, je ferme ma lettre, j'y mets mon cœur, puissiez-vous l'y trouver et puisse cette longue épître vous dire combien je vous aime, combien je désire vous savoir heureuse

(1) En effet, tout est rempli, même les replis de la dernière ou de la sixième page, sur laquelle est l'adresse. Les alinéas sont indiqués par un simple trait.

et contente. Adieu. Je vais attendre avec impatience le courrier ; j'espère qu'il m'apportera des nouvelles du pays, de tous les parents et surtout de la bonne maman.

Votre fils toujours bien tendrement affectueux,

ALEXANDRE.

Le R. P. Supérieur (1) vous présente ses respects ainsi qu'à mon oncle, et ses saluts à Louis. Cher petit frère, je l'aime beaucoup ; il m'a témoigné tant d'affection à mon départ du Canada. Qu'il ne manque pas de m'écrire bien longuement sur tout ce qui le concerne.

Tout à vous.

ALEXANDRE.

VISITE

De Sa Grandeur Monseigneur l'Archeveque

SAINT-AURICE, SAINT-RAPHAEL. SAINT-ANTOINE.

Mgr l'Archevêque est allé de Souris à Antler, le 20 août, et il n'est arrivé à la station qu'à 9 hrs du soir.

M. l'abbé Lalonde, curé de Saint-Maurice, attendait Sa Grandeur à la gare avec une nombreuse cavalcade. On avait déployé pour la circonstance les deux drapeaux français et anglais, et une jolie bannière portant l'image du Sacré Cœur que plusieurs Protestants ont prise pour le *portrait de Mgr l'Archevêque* !

(1) le R. P. Aubert.

Toute la paroisse était présente à cheval ou en voiture. M. l'abbé Vernay, nouveau curé de Saint-Antoine, était présent.

La procession s'organisa de suite et une heure après, à 10 hrs, Monseigneur faisait son entrée solennelle dans l'humble chapelle de Saint-Maurice, bâtie par feu M. Poulin.

Sa Grandeur adressa quelques paroles de chaleureux encouragement et de félicitation à la population et il s'écria : Je n'ai jamais vu tant de foi en Israël !

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, on se rendit à l'école ; il était dix heures du soir. Là, le nouveau maître d'école lut une adresse à Monseigneur en lui faisant l'histoire de la colonie depuis dix ans. Les noms de M. l'abbé Gaire, fondateur, et de feu l'abbé Poulin, organisateur, furent mentionnés plusieurs fois avec éloge et à la grande joie de tous.

Nous croyons devoir citer cette adresse tout au long parce qu'elle constitue une page d'histoire fort intéressante :

A Sa Grandeur Mgr L. P. A. Langevin, O. M. I., Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Nos cœurs battent fort de joie et d'espérance à votre arrivée au milieu de nous. Oubliez, Monseigneur, pour un instant, vos inquiétudes de Pasteur d'un troupeau si divers et si nombreux, pour goûter sans mélange de tristesse la joie d'être au milieu de vos enfants de Saint-Maurice de Bellegarde, heureux et fiers de vous posséder.

Votre première visite, en 1899, où vous daigniez bénir notre modeste chapelle, bâtie l'année précédente, n'a pas été sans porter ses fruits de riches bénédictions. Il est vrai, hélas, que nos cœurs ont eu à pleurer et pleurent encore la mort d'un curé adoré de ses paroissiens, le très regretté M. l'abbé Poulin, missionnaire héroïque au cœur de père, au dévouement d'apôtre ! Nos larmes n'ont pas

coulé en vain. L'œuvre arrosée de ses sueurs et chère à son grand cœur de prêtre prospère et continuera à prospérer, nous l'espérons, sous la sage direction de son dévoué successeur.

Laissez-nous, Monseigneur, vous esquisser brièvement l'histoire de notre petite colonie.

Ce fut au déclin de 1892, aux jours de froideur et de torpeur, qu'un brave colon (M. Moreau) au courage indomptable, venu de la belle et catholique Belgique, planta sa tente solitaire dans la vaste prairie déserte du grand Ouest Canadien, à vingt milles de toute voie de communication ! Seul et sans demeure convenable, l'intrépide pionnier de "Bellegarde" passa le rude et long hiver manitobain dans une pauvre hutte faite en tourbe ! C'était plutôt un terrier qu'une demeure humaine. Cependant au printemps avec la vie renaissant dans la nature, deux nouveaux braves (MM. Legros et Tinan) vinrent visiter leur compatriote anachorète.

L'élan était donné, et le feu soigneusement allumé et entretenu par l'infatigable curé colonisateur de Grande Clairière, M. l'abbé Gaire, devait, après dix ans de lutte contre tous les éléments conjurés, donner son plus grand éclat et nous laisser voir cette belle partie de l'Ouest Canadien conquis à la civilisation chrétienne et française !

Mais les débuts furent rudes ! Le pain et l'argent étaient rares. C'est à peine si, après trente ou quarante milles de marche derrière une pauvre charge tirée par des bœufs, on pouvait recevoir un pauvre *vingt-cinq cents pour un mauvais minot de blé battu à la main* et qu'on ne pouvait faire moude. Mais au milieu de l'épreuve, la consolante espérance des âmes croyantes rayonna toujours dans nos cœurs endoloris, et, Dieu merci, on resta fidèles au poste.

Or, si l'homme aime naturellement la terre qu'il fertilise de ses sueurs, vous devinez, Monseigneur, si nous aimons la nôtre. Vous comprenez combien notre joie est grande au jour de prospérité !

Le blé abonde et le prix a presque triplé. Nous mangeons, Dieu merci, du beau pain blanc. La plupart d'entre nous sont venus dans ce pays pauvres et sans avances aucunes, et maintenant la plupart jouissent d'une honnête aisance. Notre prospérité n'est pas sans ombres ; mais elle est réelle parce qu'elle est : morale, intellectuelle et matérielle.

Oui, ils sont enfin passés les jours de pleurs, où seulement une fois par mois nous pouvions adresser à Dieu notre prière commune et publique, et cela grâce au courage héroïque du R. M. le curé Gaire, qui, bravant tous les obstacles qui le séparaient de nous, venait à travers les buttes sableuses et les prairies marécageuses, malgré le froid et les tempêtes, la chaleur et les orages, comme un ange de consolation, sécher les larmes et faire descendre sur un modeste autel, dressé au milieu de la colonie, le Divin Consolateur de tous les maux.

Nous avons enfin une chapelle ! Elle est pauvre, il est vrai ; mais, patience ! nous formons une paroisse catholique ! Nous grandirons avec le temps et nous bâtirons une chapelle convenable. Au milieu de nos concitoyens anglais nous goûtons toutes les douceurs de notre sainte religion et sommes prêts à faire les sacrifices nécessaires pour continuer à nous en rendre dignes malgré que nous soyons encore bien imparfaits.

Avec l'arrivée de notre digne curé actuel, le R. M. Lalonde, ils ont cessé, les jours douloureux où nos pauvres enfants grandissaient dans l'ignorance. Même nous avons bâti une école catholique. Nous demandons humblement à Votre Grandeur de vouloir bien la bénir. Cette bénédiction d'un édifice où nous enverrons nos enfants puiser et la science et la vertu, et la connaissance des choses de la vie et de Dieu, l'Auteur de toute chose, sera pour nous un gage assuré des bénédictions de Dieu sur ces êtres chéris et sur l'œuvre si importante et si ardue de leur éducation. Quoique venus d'une terre étrangère et sans vouloir renoncer en rien au doux souvenir de notre patrie bien aimée, nous aimons ce-

pendant notre patrie d'adoption ; nous sommes toujours prêts à obéir à ses lois, mais aussi, nous sommes fiers de nous dire, nous et nos enfants :

Catholiques avant tout ! Canadiens Franco-Belges, toujours !

Au reste, tout nous engage à aimer notre nouvelle patrie. La nature nous est aussi devenue moins inclémente. Vous le voyez, nous sommes contents sans être riches, car nous savons qu'un champ bien cultivé est le vrai trésor des familles assez sages pour vivre frugalement comme ont vécu leurs pères. Nous savons aussi que la sobriété et la simplicité sont les meilleures sources du vrai bonheur. Sans autres grands biens que la vraie foi et la santé, le courage, la paix et l'union des familles, l'habitude du travail et le mépris du superflu, nous contemplons l'avenir avec confiance, bien déterminés à être fidèles à nos pratiques religieuses aussi bien qu'aux lois du pays.

Votre gracieuse visite, Monseigneur, nous confirme dans ces dispositions, car Dieu bénit assurément ceux que votre main paternelle de pontife vénéré voudra bien bénir.

Merci, Monseigneur, et puisse Dieu écouter l'humble prière et exaucer les vœux ardents que les paroissiens de Saint-Maurice de Bellegarde forment pour le succès des entreprises nombreuses et saintes de Votre Grandeur. Quoique colons en majorité belges et français, nous n'entendons le céder en rien à personne dans notre filial attachement au digne Pasteur de nos âmes.

Bénissez, Monseigneur, vos humbles et dociles enfants de Saint-Maurice de Bellegarde.

MARIUS ASSIÉ,
Instituteur.

Mgr l'Archevêque, dans sa réponse, compléta l'histoire de la localité en rappelant les services rendus par M. l'abbé Lalonde, le

curé actuel, qui a déployé tant de zèle pour le culte et qui a été lui-même le premier instituteur des enfants dans la chapelle actuelle transformée en salle d'école.

Monseigneur a dit des paroles très flatteuses à l'adresse de la population de Saint-Maurice, composée surtout de colons belges et français auxquels quelques familles canadiennes se sont jointes.

Chacun s'en retourna chez lui le cœur content.

Le lendemain, avant la grand'messe, il y a eu la bénédiction solennelle de nouvelle maison d'école. Il est important de remarquer que Saint-Maurice est dans les Territoires du Nord-Ouest (Assiniboia) où les catholiques ont droit à des écoles séparées ; mais on en a injustement supprimé, en 1892, la section catholique qui administrait le système scolaire de concert avec une section protestante.

Puis, après la grand'messe, la confirmation et la visite du cimetière, Monseigneur a tenu une assemblée de paroisse pour arriver aux moyens d'agrandir la chapelle.

Après le dîner, une brillante cavalcade de jeunes gens a conduit Monseigneur à moitié chemin de Saint-Maurice à Saint-Raphaël, et les colons de cette dernière localité sont venus en voiture et à cheval au-devant de Sa Grandeur.

A Saint-Raphaël, le R. M. Lemieux, ancien curé du Lac-des-Chênes, a bâti une très jolie chapelle et un presbytère convenable. La population a montré beaucoup d'enthousiasme pour recevoir son archevêque.

Saint-Raphaël est composé, en grande partie, de colons canadiens-français qui se déclarent enchantés de la fertilité du sol et des facilités qu'offre à la culture une prairie dans la plus petite branche.

M. A. Dubuisson, un belge, a lu une adresse vraiment remarquable parce qu'elle résume parfaitement le programme de la vie de l'illustre Mgr Taché et aussi celui de son digne successeur ; nous la reproduisons volontiers :

À Sa Grandeur Mgr Langevin, O. M. I., Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

En ce jour solennel de votre visite pastorale à la colonie de Saint-Raphaël, j'ai l'honneur de déposer aux pieds de Votre Grandeur, au nom de tous, les hommages de respect et de reconnaissance pour l'insigne faveur que vous nous faites.

Dieu vous a investi d'une charge lourde et difficile ; l'administration de votre archidiocèse si étendu, depuis les confins du Manitoba jusqu'aux extrêmes nord des régions glaciales du Yukon et du Mackenzie, vous oblige bien souvent à entreprendre des voyages pleins de fatigues et de dangers.

Digne successeur de Mgr Taché, vous avez entrepris sa tâche, ses luttes et ses idées de grande envergure. J'allais dire la colonisation de nos prairies fertiles et sans limites et la question scolaire du Manitoba.

Vous avez compris que là où la croix s'implante, la civilisation suit.

Par vos missionnaires colonisateurs, vous avez précipité le développement de notre jeune pays, et ces collaborateurs zélés et infatigables ont porté jusqu'aux coins les plus reculés de votre domaine spirituel les paroles de paix et d'espérance.

En établissant vos colonies françaises vous avez marqué la prépondérance de notre race.

Partout nous avons vu surgir ces colonies florissantes peuplées de paysans robustes et forts, enlevant au sol leur juste récompense d'un travail opiniâtre.

Vous vous êtes fait, à l'instar de votre prédécesseur de vénérée mémoire, le champion de nos libertés scolaires.

Cette question est de tous les pays, car dans tous les pays il faut instruire et développer l'enfance.

Dans leur haine pour le catholicisme, nos adversaires n'ont trouvé rien de mieux que de verser goutte à goutte le venin de l'indifférence et de l'erreur dans l'âme de nos enfants, ils voudraient détruire les germes que des mères chrétiennes y ont répandus.

Votre âme d'élite, Monseigneur, a entrepris la lutte contre cette loi scélérate issue dans l'ancre de la franc-maçonnerie et de l'orangisme sectaire qui voudrait à nous autres catholiques enlever des droits que des traités ont consacrés, alors qu'à d'autres elle donne toute satisfaction.

Vous avez été secondé dans vos longues luttes par un clergé dévoué sans limites, et c'est à nous autres catholiques de nous grouper autour de nos prêtres pour défendre une si noble cause, la cause de l'enfance, car l'enfance c'est l'espoir de la race et de la patrie.

Nous avons eu des Lacordaire, des Mermillod, des Taché pour défendre nos libertés d'enseignement. Vous, Monseigneur, vous continuerez, fort de l'appui de Dieu, à l'exemple de vos prédécesseurs, cette tâche si hardue mais pleine de gloire, sûr de notre concours et de notre dévouement.

En ce siècle de révolte et de désordre tout conspire à insulter l'autorité divine, à nier Dieu cet astre universel sans déclin, sans aurore. Groupons-nous autour de l'étendard du Sacré Cœur. Défendons nos pasteurs et par une âme virile et chrétienne sachons vaincre dans la lutte finale à l'exemple des premiers chrétiens ; aux insultes, nous répondrons par la fermeté et la persévérance ; aux persécutions, par la constance dans notre foi et la revendication de nos droits.

Aux pieds de cet autel faisons serment d'être toujours catholiques, toujours fidèles aux enseignements de notre Sainte Eglise.

Monseigneur, nous formons des vœux pour que le Tout-Puisant vous conserve encore longtemps ici-bas pour le bonheur et la

prospérité de votre archidiocèse, et vous comble des grâces, du zèle et du dévouement qui font la gloire du clergé canadien.

Bénissez-nous, Monseigneur, bénissez nos familles, bénissez tous les êtres qui vous sont chers.

De Saint-Raphaël, Monseigneur s'est rendu à Saint-Antoine et y a confirmé en plein air quelques enfants, après avoir fait appel au zèle de la population pour la construction de la première chapelle à construire. Les matériaux de cette future chapelle sont prêts et on espère qu'elle sera habitable au mois de novembre prochain.

Ce sont des Canadiens-Français venus des Etats-Unis qui ont fondé Saint-Antoine. Ils sont tous pleins de courage et de confiance dans l'avenir.

Les trois localités que nous venons de mentionner sont situées dans une plaine très fertile et très facile à cultiver puisqu'il y a peu ou point de bois. Le blé et l'avoine avaient cet été la plus belle apparence.

Il y a encore des lots gratuits (homesteads) à prendre dans ces régions, mais que l'on se hâte car dans quelques mois ce sera trop tard.

La Question des Ecoles au Manitoba.

De La Croix du Dimanche de l'Île Maurice.

Nous avons entretenu plus d'une fois nos lecteurs de la situation fâcheuse faite, dans le Manitoba, aux écoles catholiques, depuis que la majorité de la législature se compose de protestants. Malgré un jugement du Conseil Privé, qui a reconnu aux catholiques le droit constitutionnel de faire élever leurs enfants dans leurs propres écoles, ainsi que cela se pratique dans les autres pro-

vinces du Canada, le parti au pouvoir maintient un système d'enseignement soi-disant neutre et n'a consenti à y apporter que quelques faibles adoucissements.

Notre vénéré correspondant, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a, pour ainsi dire, arraché une à une ces concessions, mais il ne s'en contente pas et poursuit avec une persévérante énergie la revendication de l'entière justice à laquelle il considère qu'a droit la population qu'il représente.

Tout dernièrement encore, il a publié une lettre pastorale où il traite de nouveau de toute la question et donne sur la conduite à suivre des instructions destinées au clergé, aux instituteurs, aux commissaires d'écoles et aux parents.

L'archevêque cite l'Encyclique que Léon XIII avait adressée à l'épiscopat à ce sujet et dit que les conseils de conciliation qu'elle contenait ont été suivis, mais que tout en profitant des quelques avantages accordés par la loi, les catholiques n'ont renoncé à aucun des droits qui leur appartiennent.

“La question des écoles n'est pas réglée. Ceux qui affirment que, en acceptant du Gouvernement des subventions, les catholiques renoncent à leurs prétentions et acceptent la situation actuelle comme finale, se trompent.”

Mgr Langevin fait justement observer que jamais les protestants de la Province de Québec n'accepteraient une situation semblable à celle que subissent les catholiques du Manitoba. Ajoutons qu'il ne viendrait pas à l'esprit de la majorité catholique de la leur imposer.

C'est l'honneur des catholiques, partout où ils pourraient être les plus forts, de se montrer tolérants et libéraux. Ils laissent à leurs adversaires le privilège de l'étroitesse sectaire.

Espérons cependant que les représentants des Manitobains finiront par former une majorité capable de gouverner selon le droit de la justice. Ce jour-là, la question depuis si longtemps agitée sera tranchée comme elle doit l'être.

Statistique des Ordres Religieux.

Mgr P. M. Baumgarten prépare actuellement une statistique complète des Ordres Religieux. Selon les résultats incomplets obtenus jusqu'ici, les membres des différentes communautés religieuses se chiffrent à 71,053 repartis comme suit : 14,458 Franciscains, 15,073 Jésuites, 9,464 Capucins, 4,565 Bénédictin, 4,538 Trappistes, 4,350 Dominicains, 3,304 Lazaristes, 2,149 Pères du Saint-Esprit, 2,900 Carmelites, 1,858 Augustins, 1,698 Membres de la Société de la Divine Parole, 1,580 Oblats de l'Immaculée Conception, 1,539 Conventuels, 1,104 Membres des Missions étrangères de Paris, 1,000 Pères Blancs, 283 Membres des Missions Africaines de Lyon. Dans ce nombre sont compris les prêtres, les scholastiques, les novices et les frères laïcs.

Selon Mgr Baumgarten, le nombre des Frères des Ecoles Chrétiennes s'élève à 15,060, avec 5,397 novices et scholastiques, enseignant à 322,573 élèves dans 1,964 écoles. Les Frères Maristes sont au nombre de 6,000.

Renseignement.

Quelqu'un ayant demandé de faire connaître à MM. les membres du clergé les intentions de Mgr l'Archevêque au sujet du temps que doivent couvrir les Blancs de Rapport Annuel expédiés dernièrement, nous nous croyons en mesure de dire que pour cette année on entrera dans les vues de Monseigneur en donnant les renseignements à partir du 1er janvier 1902 au 1er novembre 1902. On a jusqu'au 1er de décembre pour envoyer ce rapport.

A l'avenir, les années seront comptées du 1er novembre au 1er novembre de l'année suivante. Par exemple, le rapport de 1903 devra commencer le 1er novembre 1902 et se terminer le 1er novembre 1903.

ACTHUR BÉLIVEAU, P'tre,
Secrétaire

DING ! DANG !

—Le R. P. Vermeiren, C. SS. R., ^{ancien curé} ancien curé de Brandon, nous écrit de Montréal qu'il est transféré à Saint-Thomas aux Antilles. Il doit s'embaquer à New York à la première occasion.

* * *

—M. l'abbé G. Garnier, dernièrement arrivé de France, est allé exercer le saint ministère à Saint-Norbert chez Mgr Ritchot.

* * *

—La R. S. Royal, autrefois maîtresse des novices, a été nommée Mère Vicairé de Saint-Boniface. Son poste de maîtresse des novices sera occupé par la R. S. Mirault. La R. S. Lamoureux est nommée Supérieure de l'Hôpital. La R. S. Pominville quitte le Supérieurat de l'Hospice Taché pour devenir maîtresse des novices des SS. Auxiliaires. La R. S. Pagé est nommée Supérieure de l'Hospice et la R. S. Fiset est Supérieure de l'Ecole Industrielle.

